



PROFIL DES TERRITOIRES DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES



Octobre 2009

Document réalisé par la

Direction de la planification, du partenariat et du service aux entreprises
Direction régionale de la Chaudière-Appalaches
Ministère de l'Emploi et de la solidarité sociale

Direction

Andrée Morin

Rédaction

Dominique Bois
Virginie Cimon-Morin
Gabriel LeBlond-Fontaine

Secrétariat

Noëlline April

Lexique

Chômeurs

Personnes qui sont sans emploi et qui se cherchent activement un emploi.

Famille

Couple marié (avec ou sans enfants), en union libre (avec ou sans enfants) ou en famille monoparentale. Les enfants, dans une famille de recensement, comprennent les petits-enfants qui vivent dans le ménage d'au moins un de leurs grands-parents, en l'absence des parents.

Famille monoparentale

Un parent seul vivant avec au moins un enfant dans le même logement.

Personne repère dans le ménage

Personne qui acquitte les frais de loyer et les frais connexes pour la famille.

Population active

Population de personnes de 15 ans et plus qui sont au travail ou en chômage.

Prestataires de l'aide sociale

Les prestataires du programme d'aide sociale sont les personnes qui ne présentent aucune contrainte face à l'emploi ou ayant des contraintes temporaires.

Prestataires de l'aide sociale sans contraintes

Les adultes sans contraintes sont des personnes qui ne présentent aucune contrainte à l'emploi, temporaire ou sévère.

Prestataires de l'aide sociale avec contraintes temporaires

Ces prestataires se retrouvent dans l'une des situations suivantes :

- L'état de santé mentale ou physique empêche ces personnes, pour une période d'au moins un mois et de moins de douze mois, de réaliser une activité d'intégration à l'emploi;
- Ces personnes sont enceintes d'au moins 20 semaines;



- Elles gardent un enfant à charge âgé de moins de 5 ans au 30 septembre de l'année en cours ou qui ne fréquente pas l'école en raison de son handicap physique ou mental;
- Elles ont atteint l'âge de 55 ans ou plus le mois précédent (sauf si elles font la demande de ne pas être classées « avec contraintes temporaires »);
- Elles se sont réfugiées dans une maison d'hébergement pour victimes de violence;
- Elles procurent des soins constants à une personne dont l'autonomie est réduite;
- Elles sont placées en résidence d'accueil;
- Elles sont responsables d'une résidence d'accueil.

Prestataires de l'aide sociale avec contraintes sévères

Ces personnes ont démontré, par un rapport médical, que leur état physique ou mental est affecté de façon significative pour une durée permanente et indéfinie.

Prestataires de l'assurance-emploi

Il s'agit des prestataires actifs et aptes au travail, c'est-à-dire les prestataires réguliers qui reçoivent des prestations ordinaires ou régulières (pour un motif autre que la maladie, une blessure, une grossesse ou des obligations parentales).

Prestataires de la solidarité sociale

Les prestataires de la solidarité sociale sont des personnes ayant des contraintes sévères à l'emploi ou leurs conjoints sans contraintes sévères (les conjoints sans contraintes sévères qui dépendent du programme de solidarité sociale ont été exclus de nos analyses).

Programme d'aide sociale

Programme visant à accorder une aide financière de dernier recours aux personnes qui ne présentent pas de contraintes sévères à l'emploi.

Programmes d'aide financière de dernier recours

Les programmes d'aide financière de dernier recours regroupent le programme d'aide sociale et le programme de solidarité sociale.

Programme de solidarité sociale

Programme visant à accorder une aide financière de dernier recours aux personnes qui présentent des contraintes sévères à l'emploi ainsi qu'à leurs conjoints.



Scolarité

Plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu par la personne recensée. Cette information ne nous renseigne pas sur le ou les diplômes obtenus, ni sur le nombre d'années de scolarité complétées à l'intérieur de cet ordre d'enseignement.

Taux d'activité

Pourcentage de la population active par rapport aux personnes âgées de 15 ans et plus. (Population active sur population de 15 ans et plus) x 100.

Taux d'emploi

Pourcentage de la population en emploi par rapport au pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus. (Nombre de personnes en emploi sur population de 15 ans et plus) x 100.

Taux d'emploi (en référence à la définition donnée dans la section sur les mesures actives)

(Nombre de personnes en emploi après avoir bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec sur le nombre de personnes distinctes ayant terminé une participation à une intervention ou à un parcours au cours des 12 derniers mois) x 100.

Taux de chômage

Pourcentage de la population en chômage par rapport à la population active. (Nombre de chômeurs sur population active) x 100.



Table des matières

Document réalisé par la	2
Direction.....	2
Rédaction	2
Secrétariat.....	2
Lexique	3
La population	7
Faits saillants des MRC.....	7
Le revenu des personnes	10
Le marché du travail	12
Faits saillants des MRC.....	12
La clientèle : prestataires des régimes d'indemnisation du revenu	17
Prestataires de l'assurance-emploi (PAE) (Prestataires actifs et aptes)	17
Faits saillants des MRC.....	18
Prestataires du programme d'aide financière de dernier recours	23
Prestataires de l'aide sociale (PAS) sans contraintes à l'emploi.....	26
Faits saillants des MRC.....	26
Annexe 1 : Population des municipalités de la Chaudière-Appalaches	31
Annexe 2 : Comparaison entre les région du Québec	33



La population

En 2007, la population de la région de la Chaudière-Appalaches s'établissait à 399 563 habitants. Le tiers de la population est concentré sur le territoire de la MRC de Lévis qui constitue de surcroît le territoire le plus peuplé et le plus densément peuplé de la région.

Dans l'ensemble, la population de la Chaudière-Appalaches a connu une certaine augmentation (3,6 %) entre 1996 et 2007. Toutefois, cet accroissement se répartit de façon inégale à l'intérieur même du territoire. En général, les territoires près des centres de services affichent une croissance tandis que la population des territoires plus éloignés diminue. Outre un faible taux de natalité, le solde migratoire interrégional déficitaire est responsable du déclin accru des territoires éloignés.

D'ici 2026, la région connaîtra un déclin de sa population. Encore une fois, cette décroissance sera plus marquée dans les territoires éloignés des centres de services. Les territoires de Lévis, de La Nouvelle-Beauce et, dans une moindre mesure, de Beauce-Sartigan seront les seuls à voir leur population s'accroître.

Conséquence du vieillissement de la population, la proportion de la population en âge de travailler ira en diminuant. Ce fait dominant déterminera les enjeux du marché du travail dans les années à venir. Les acteurs économiques devront s'adapter à une certaine rareté de la main-d'œuvre et devront compter davantage sur la productivité que sur une main-d'œuvre abondante pour faire progresser le niveau de vie général. Dans ce contexte, la formation de la main-d'œuvre occupera un rôle déterminant dans les efforts d'accroissement de la productivité.

Faits saillants des MRC

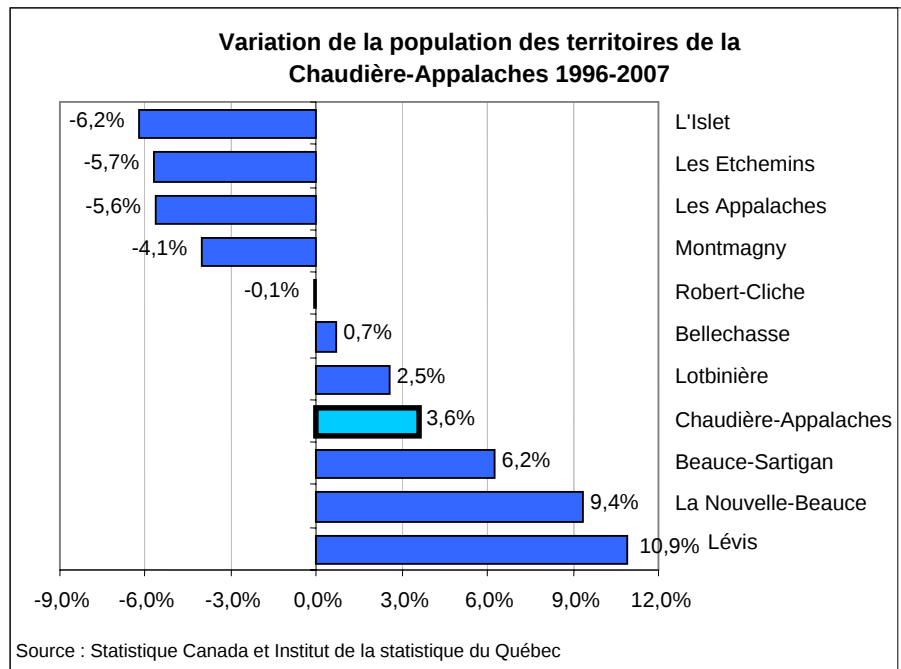
La ville de Lévis est la plus peuplée de la région avec 133 074 habitants en 2007. Depuis 1996, la population de la ville a connu une forte croissance avec 10,9 %, devenant ainsi le moteur de la croissance démographique dans la région. Cette croissance se poursuivra jusqu'en 2026 avec un taux plus modéré de 3 %. Lévis affiche un solde migratoire positif (0,5 %).

La MRC de L'Islet a connu la baisse la plus marquée de population en Chaudière-Appalaches de 1996 à 2007 avec un taux négatif de 6,2 %. De 2011 à 2026, la population se rétractera plus rapidement avec une diminution de 7,2 %. En plus de la diminution de sa population, la région de L'Islet doit composer avec un solde migratoire négatif (-1,2 %).

La MRC de Beauce-Sartigan a connu une progression de sa population de 6,2 % entre 1996 et 2007. Saint-Georges, la ville la plus peuplée de la MRC, a été la ville de 10 000 habitants et plus en Chaudière-Appalaches à connaître la plus forte progression de population (+10,5 %) pour la même période.

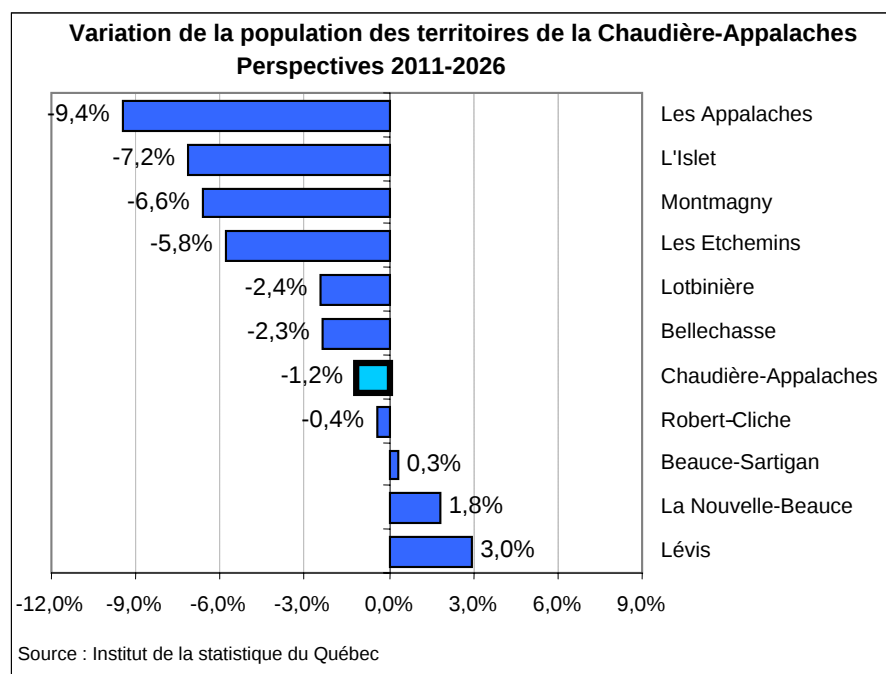
Les MRC de Montmagny, Les Appalaches, Robert-Cliche et Les Etchemins dressent un tableau semblable ayant connu une diminution de population de 1996 à 2007 qui se poursuivra au cours des prochaines années. De plus, ces MRC affichent un solde migratoire négatif variant entre -1,0 % et -0,4 %.





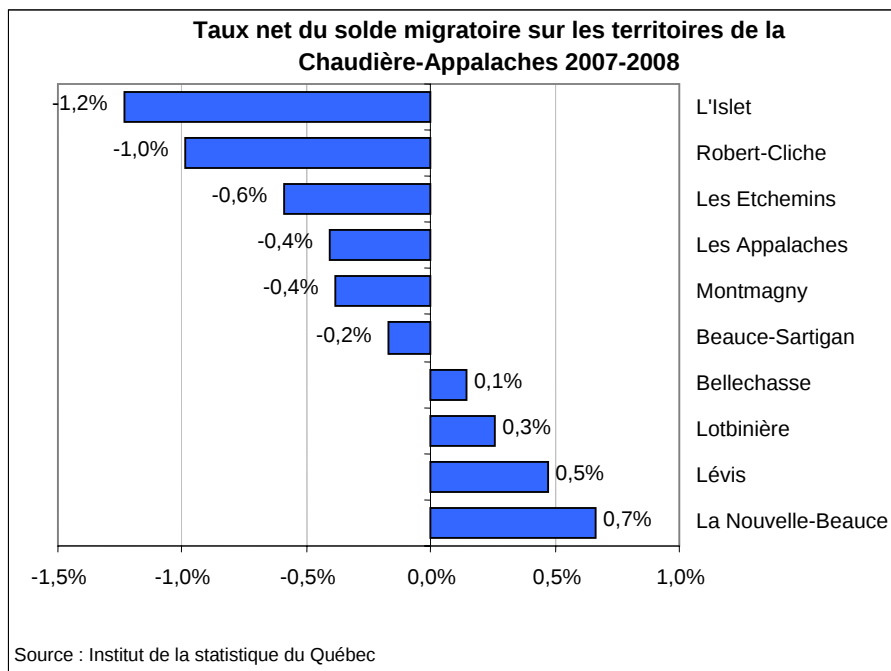
La croissance démographique régionale des dix dernières années est attribuable principalement à trois MRC.

L'évolution démographique des dix dernières années est variable selon les municipalités. Les données pour chaque municipalité sont disponibles en annexe.



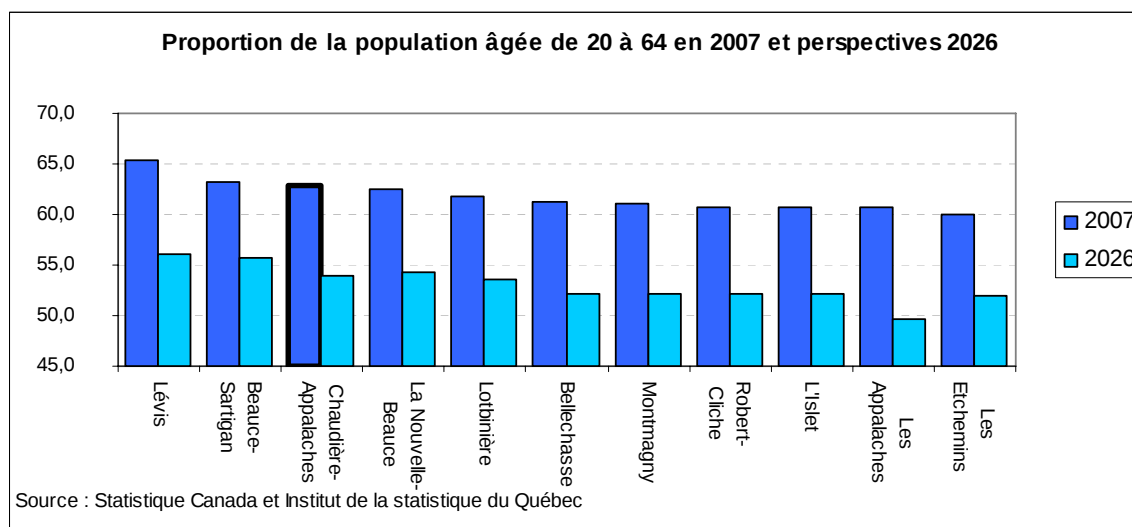
La population de Chaudière-Appalaches se rétractera de 1,2 % entre 2011-2026.

On prévoit une diminution de la population dans la plupart des MRC de la région d'ici 2026. Seules exceptions, Lévis et les MRC de La Nouvelle-Beauce et de Beauce-Sartigan vont voir leur population augmenter légèrement.



La migration interrégionale désavantage largement les MRC plus éloignées des centres de services.

Les territoires de Lévis et de La Nouvelle-Beauce sont ceux qui profitent le plus d'un solde migratoire interrégional positif.



On doit s'attendre à ce que la population en âge de travailler diminue dans toutes les MRC. En 2007, elle compte pour 62,9 % de la population, alors que son poids ne sera plus que de 54 % en 2026.

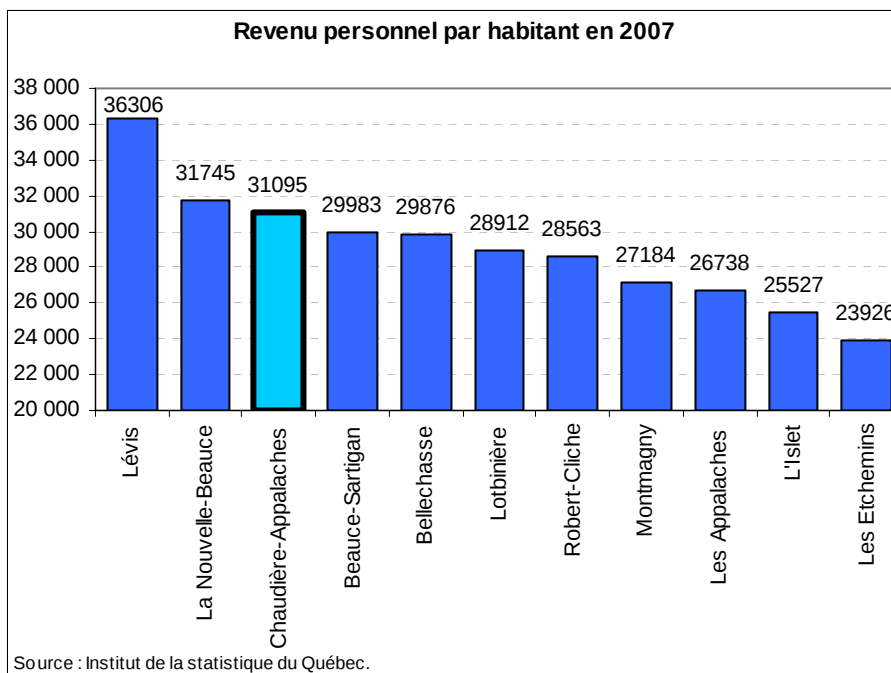
Le revenu des personnes

Le revenu moyen par habitant dans la région de la Chaudière-Appalaches s'établit à 31 095 \$. À l'échelle provinciale, Chaudière-Appalaches se situe en milieu de peloton en occupant le huitième rang des 17 régions du Québec. Le revenu moyen par habitant est également inférieur à la moyenne québécoise de 32 474 \$.

Il n'y a que deux MRC qui surpassent la moyenne régionale, soit La Nouvelle-Beauce avec 31 745 \$ ainsi que Lévis avec 36 306 \$. Ce fait s'explique par une situation de l'emploi plus favorable près de la zone appartenant à la région métropolitaine de recensement (RMR) de Québec.

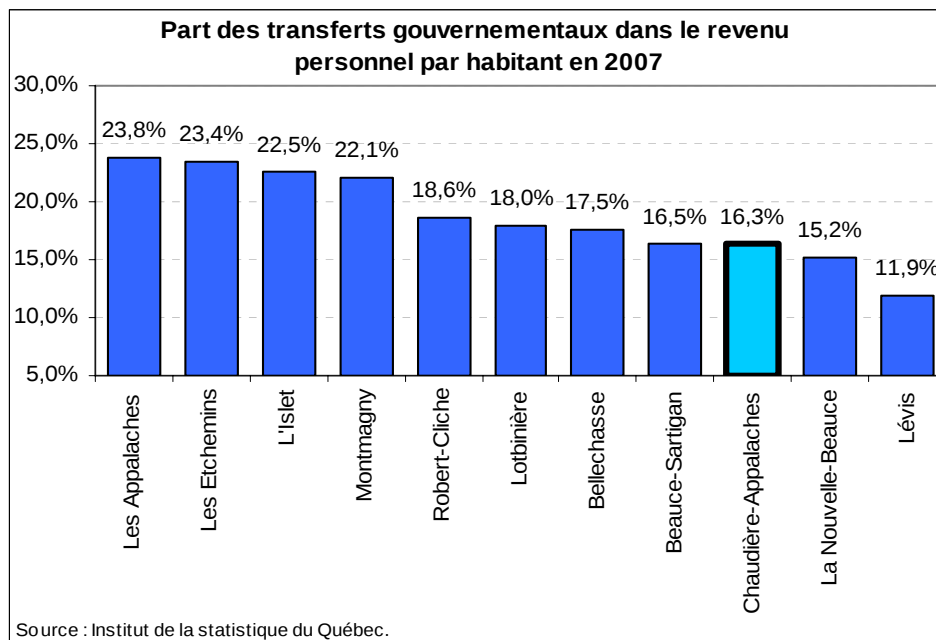
À l'opposé, les MRC Les Appalaches, L'Islet et Les Etchemins ferment la marche avec 26 738 \$, 25 527 \$ et 23 926 \$ de revenu par habitant. La part des transferts gouvernementaux dans le revenu personnel est plus importante dans les MRC Les Appalaches, L'Islet et Les Etchemins et plus faible dans les MRC La Nouvelle-Beauce et Lévis.

Les MRC où le revenu par habitant est le plus faible sont celles où nous retrouvons les taux de familles à faible revenu les plus élevés. Ainsi, il y a de grands écarts entre certaines MRC. À titre d'exemple, la MRC de Montmagny, qui possède le taux le plus élevé avec 7,7 %, constitue un écart de 4 points de pourcentage avec le plus faible taux de la MRC de Lévis.

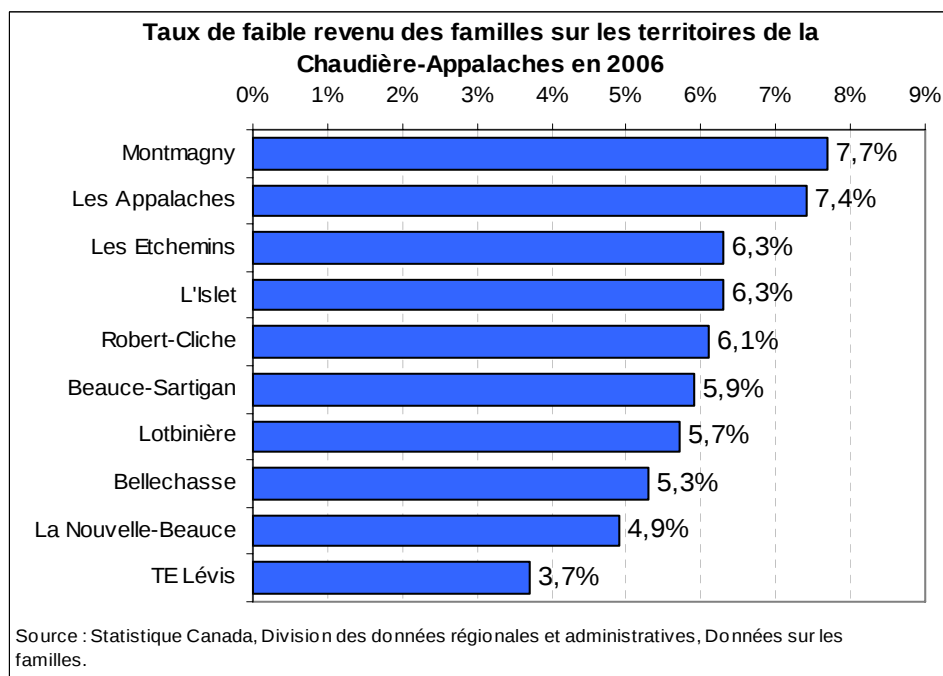


Le revenu personnel par habitant de Lévis entraîne à la hausse la moyenne régionale.

La MRC Les Etchemins est celle qui affiche un revenu personnel par habitant le plus bas.



La part des transferts gouvernementaux dans le revenu est plus élevée dans les MRC avec une population vieillissante.



Les territoires éloignés des centres ont un taux de faible revenu des familles plus grand que ceux près des centres de services.

Rapport de dépendance économique¹, sexes réunis, MRC et territoire équivalents de la Chaudière-Appalaches en 2006

	Total des transferts	Assurance-emploi	Assistance sociale	Sécurité de la vieillesse, RPC et RRQ	Prestation fiscale pour enfant et allocations familiales	Autres transferts
	\$ par 100 \$ de revenu d'emploi					
Beauce-Sartigan	22,27	3,20	1,57	11,42	4,15	1,93
Bellechasse	25,42	3,25	1,26	14,68	4,10	2,13
La Nouvelle-Beauce	20,09	3,23	0,81	10,36	3,71	1,98
Les Appalaches	36,85	5,12	2,37	21,68	4,62	3,06
Les Etchemins	32,09	4,87	1,92	17,60	5,00	2,70
Lévis	14,58	2,41	0,68	7,74	2,52	1,23
L'Islet	33,15	5,67	1,96	18,54	4,73	2,25
Lotbinière	25,31	4,43	1,03	13,01	4,63	2,21
Montmagny	33,78	5,25	2,61	19,33	4,51	2,08
Robert-Cliche	25,80	3,54	1,27	14,13	4,47	2,39

1. Dans une MRC, le rapport de dépendance économique représente les paiements de transferts gouvernementaux par tranche de 100 \$ du revenu d'emploi total de la MRC.

Source : Statistique Canada, Profils de dépendance économique

Compilation : Institut de la statistique du Québec

Le marché du travail

L'enquête sur la population active (EPA) utilisée pour suivre l'évolution du marché du travail régional ne permet pas de réaliser des estimations selon un découpage sous-régional. Les données utilisées ici pour analyser le marché du travail des MRC sont celles du recensement 2006 et représentent donc la situation qui prévalait à ce moment.

Il faut tenir compte du fait que la conjoncture économique a évolué depuis, plus particulièrement depuis l'automne 2008. Entre mai 2006 et mai 2009, les données de l'EPA pour la région de la Chaudière-Appalaches montrent que le nombre d'emplois dans le secteur de la production de biens a reculé de 6 900 tandis que le secteur de la production de services affiche un gain de 12 100. Cela laisse supposer que le marché du travail des territoires comptant une forte proportion d'emplois manufacturiers s'est davantage détérioré que dans les territoires qui comptent une plus forte proportion de l'emploi dans les services.

Faits saillants des MRC

C'est dans la MRC de Beauce-Sartigan que l'on dénombre la plus forte proportion d'emplois manufacturiers (32 %) sur l'ensemble du territoire de la Chaudière-Appalaches. La MRC de Robert-Cliche, quant à elle, possède également une vigoureuse proportion d'emplois manufacturiers (31,7 %). De plus, selon les dernières données disponibles, le taux de chômage de la MRC de Robert-Cliche s'élevait à 3,5 % en 2006, soit un point sous la

moyenne régionale (4,5 %). Toutefois, ce taux serait sans doute plus élevé en 2008 en lien avec le ralentissement économique qui a touché et qui continue de toucher davantage les entreprises manufacturières et les emplois rattachés à cette industrie.

La MRC de L'Islet fait également partie de celles qui comptent une forte proportion d'emplois manufacturiers (31,6 %). Les secteurs de l'agriculture et de la foresterie comptent également une part importante des emplois (10,3 %) sur ce territoire. Par contre, c'est dans Bellechasse que nous retrouvons la plus imposante proportion d'emplois liés aux secteurs de l'agriculture et de la foresterie avec 12,4 %.

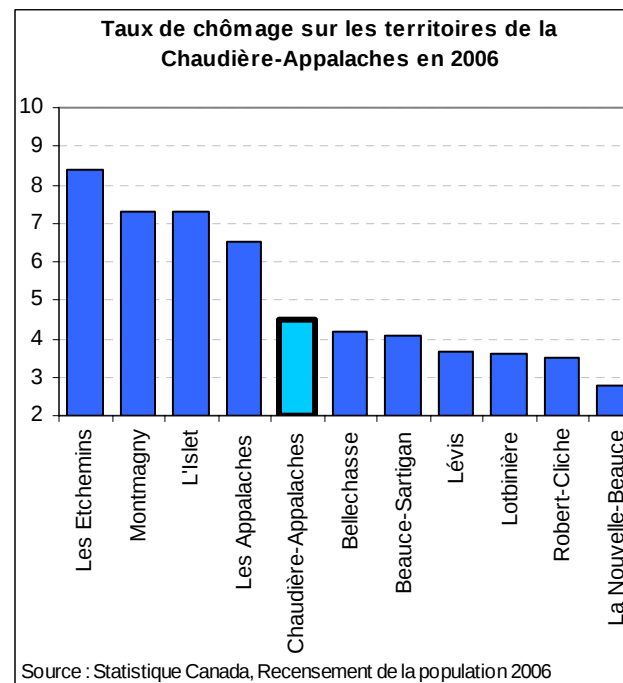
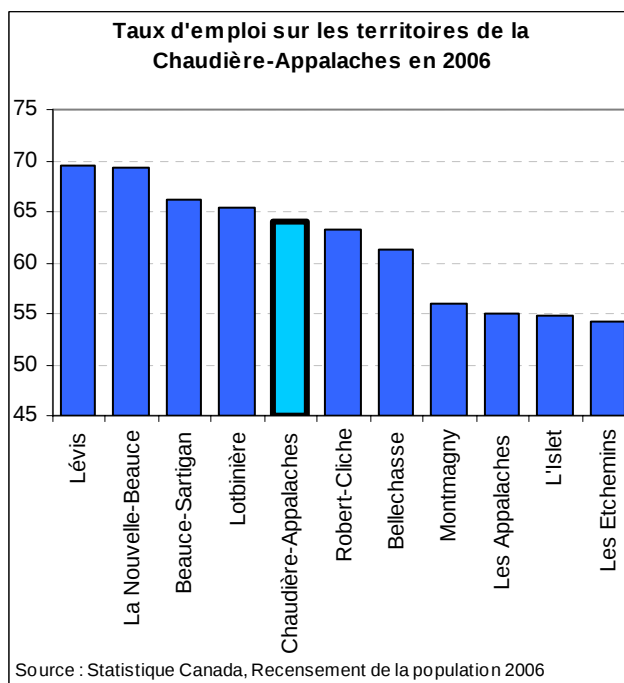
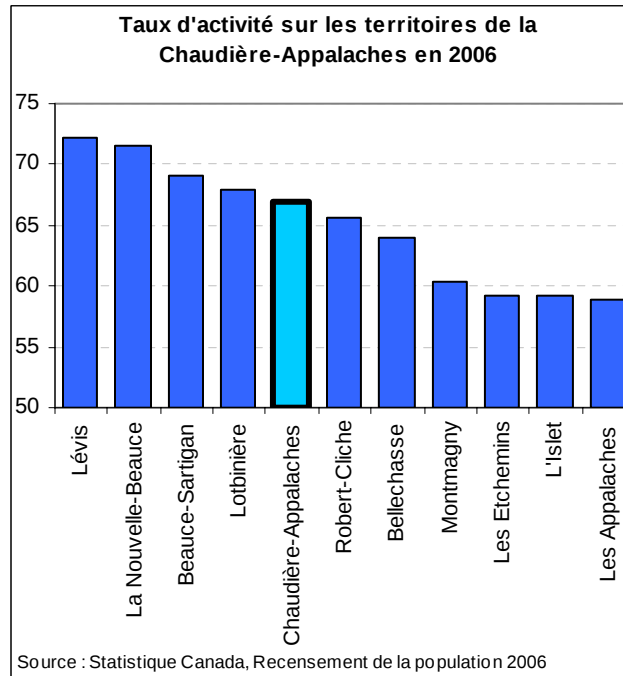
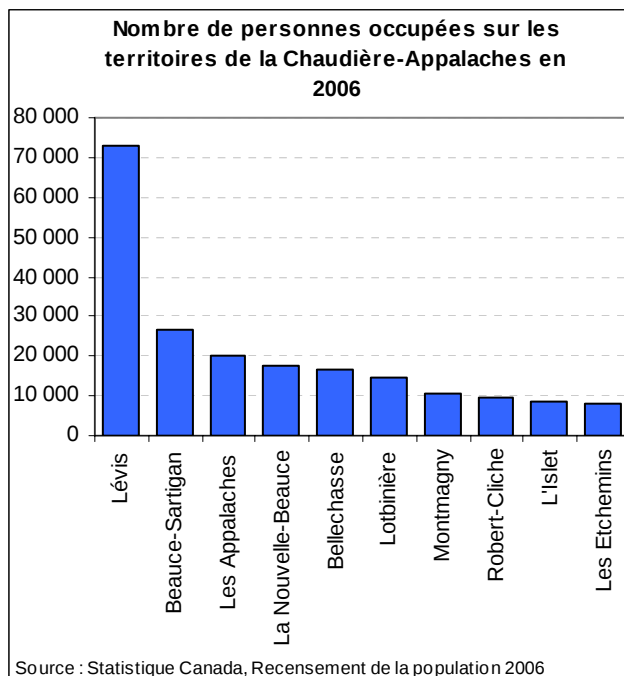
La MRC de La Nouvelle-Beauce possède une robuste proportion d'emplois manufacturiers (27,6 %) avec une prédominance d'emplois reliés à la fabrication d'aliments. De plus, la MRC présente le plus faible taux de chômage avec 2,8 %, ce qui est largement inférieur au taux régional de 4,5 %.

Selon les dernières données disponibles, le taux de chômage sur le territoire de Lévis, en 2006, s'élevait à 2,8 %, soit le même taux que dans La Nouvelle-Beauce étant le plus faible taux de la région. De plus, le territoire de Lévis est celui présentant la plus faible proportion de personnes occupées qui résident et travaillent sur son territoire (54,1 %). Même si plus de 31 000 résidents de Lévis travaillent à l'extérieur (24 000 à Québec), la ville de Lévis attire près de 14 500 travailleurs d'autres territoires, dont la moitié provient de la ville de Québec.

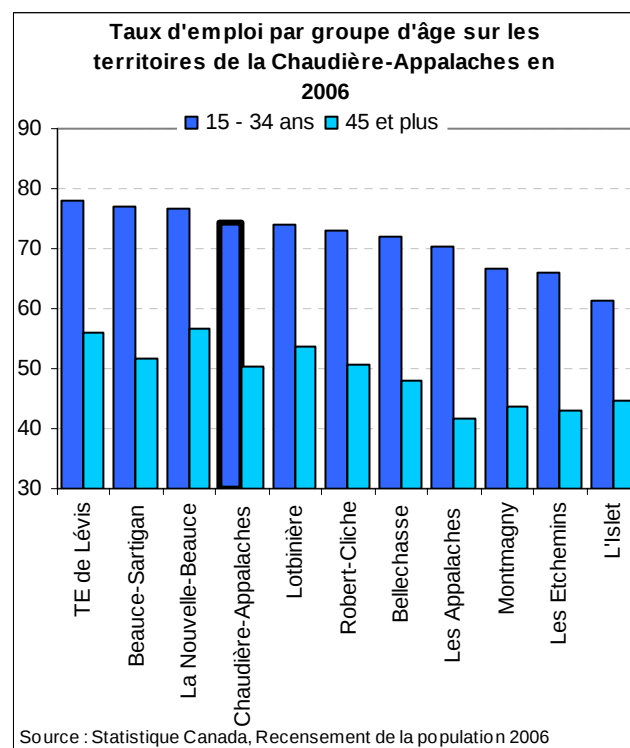
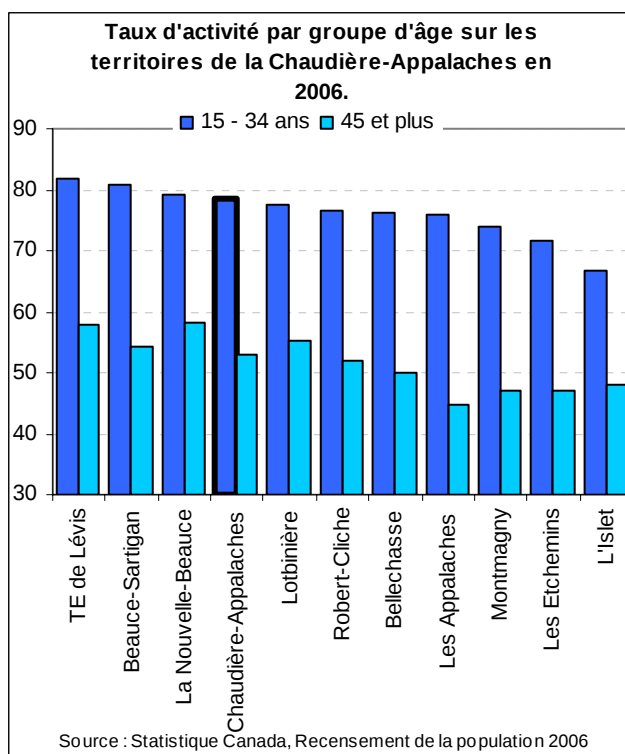
La MRC de Lotbinière affichait également, en 2006, un excellent taux de chômage avec 3,6 %, taux bien en dessous de la moyenne régionale de 4,5 %. À l'opposé, c'est dans la MRC Les Etchemins que nous retrouvons le taux de chômage le plus élevé en 2006 avec 8,4 %, soit fortement au-dessus de la moyenne régionale (4,5 %). Ce sont les MRC de Montmagny et de L'Islet qui enregistrent les taux suivants les plus près avec 7,3 % de taux de chômage, soit plus d'un point de pourcentage en dessous des Etchemins.

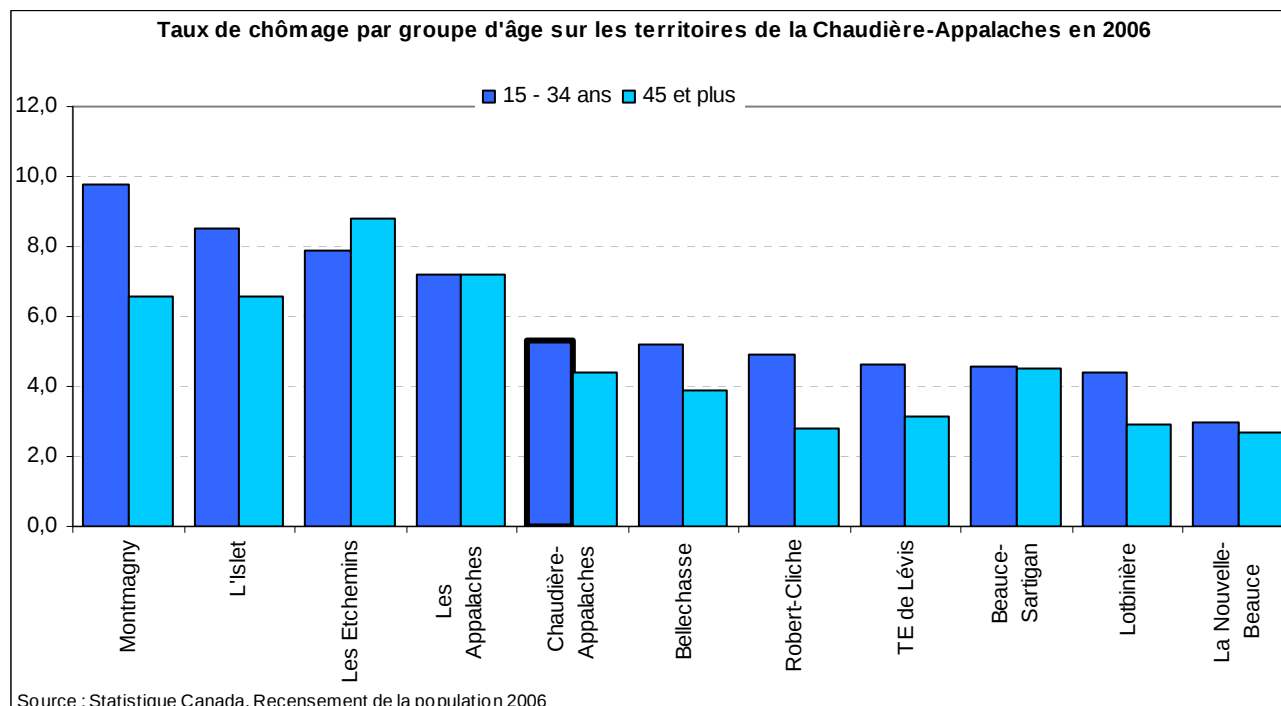
C'est la MRC des Appalaches qui possède le quatrième taux de chômage plus élevé avec 6,4 %. C'est pourtant le plus bas taux d'activité de la Chaudière-Appalaches avec 58,8 %, fortement sous la moyenne régionale qui attire l'attention.





MRC	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage
	%	%	%
Chaudière-Appalaches	67,0	64,0	4,5
Beauce-Sartigan	69,1	66,2	4,1
Bellechasse	64,0	61,3	4,2
Les Appalaches	58,8	55,0	6,5
Les Etchemins	59,2	54,2	8,4
Lévis	72,2	69,6	3,6
L'Islet	59,2	54,9	7,3
Lotbinière	67,9	65,4	3,6
Montmagny	60,4	56,0	7,3
Nouvelle Beauce	71,5	69,4	2,8
Robert-Cliche	65,6	63,3	3,5





MRC	Taux d'activité		Taux d'emploi		Taux de chômage	
	15 - 34 ans	45 ans et plus	15 - 34 ans	45 ans et plus	15 - 34 ans	45 ans et plus
	%		%		%	
Chaudière-Appalaches	78,5	52,8	74,3	50,4	5,3	4,4
Beauce-Sartigan	80,7	54,1	76,9	51,7	4,6	4,5
Bellechasse	76,1	50,1	72,1	48,1	5,2	3,9
Les Appalaches	75,8	44,9	70,3	41,7	7,2	7,2
Les Etchemins	71,7	47,1	66,1	43,0	7,9	8,8
Lévis	81,9	57,7	78,0	55,9	4,6	3,2
L'Islet	66,8	48,0	61,2	44,8	8,5	6,6
Lotbinière	77,6	55,2	74,1	53,6	4,4	2,9
Montmagny	73,9	46,9	66,6	43,8	9,8	6,6
Nouvelle Beauce	79,2	58,3	76,8	56,7	3,0	2,7
Robert-Cliche	76,7	52,0	73,0	50,6	4,9	2,8

Part des emplois par secteur d'activité sur les territoires de la Chaudière-Appalaches en 2006

	Grands secteurs		Secteurs sélectionnés		
	Production de biens	Production de services	Agriculture, foresterie, pêche et chasse %	Fabrication	Finances et assurances
Chaudière-Appalaches	34,7	65,3	5,6	22,6	5,2
L'Islet	45,3	54,7	10,3	31,6	2,1
Montmagny	38,9	61,1	6,0	28,2	3,3
Bellechasse	44,0	56,0	12,4	25,7	4,8
La Nouvelle-Beauce	44,5	55,5	9,7	27,6	4,7
Robert-Cliche	47,6	52,4	8,0	31,7	3,2
Les Etchemins	42,5	57,5	10,7	24,6	2,8
Beauce-Sartigan	42,4	57,6	3,9	32,0	2,1
Les Appalaches	35,4	64,6	5,1	22,5	2,7
Lotbinière	46,7	53,3	11,5	25,8	3,5
Lévis	20,3	79,7	1,1	13,3	8,6

Source : Statistique Canada, Recensement de la population 2006

La clientèle : prestataires des régimes d'indemnisation du revenu

Prestataires de l'assurance-emploi (PAE) (Prestataires actifs et aptes)

En moyenne, en 2008, on dénombrait, dans la région de la Chaudière-Appalaches, 15 399 prestataires de l'assurance-emploi (PAE) actifs et aptes au travail, dont deux fois plus d'hommes que de femmes. Près de 11 % de l'ensemble de ces prestataires sont âgés de moins de 25 ans; plus des trois quarts sont des jeunes hommes. Enfin, 47 % sont âgés de 45 ans et plus.

Quoique le nombre annuel moyen de prestataires ait diminué en 2008 dans la région (-7,9 %), lorsqu'on regarde les données mensuelles du nombre de PAE, on constate, à la fin de 2008, une augmentation du nombre de prestataires qui contraste avec la tendance observée depuis septembre 2007. On prévoit que cette hausse s'accroîtra en 2009.

Trois des dix territoires cumulent 50 % des prestataires de la région. La MRC de Lévis vient au premier rang avec 21 % des prestataires, suivie de Beauce-Sartigan avec 16 % des prestataires, puis la MRC Les Appalaches regroupe 13 % des prestataires. À l'opposé, la MRC Robert-Cliche compte seulement 5 % des prestataires.

Les principaux secteurs d'activité dans lesquels travaillent ces prestataires sont, pour les hommes, l'industrie de la construction, la fabrication de produits en bois, de meubles, le transport, la fabrication des produits métalliques (sauf machines et matériel de transport) et les services aux entreprises. Pour les femmes, il s'agit des secteurs

de l'industrie de l'habillement, des soins de santé et services sociaux, des services d'enseignement, de l'industrie du bois et de la restauration.

Faits saillants des MRC

La MRC de Lévis se distingue des autres MRC par la plus faible proportion de PAE âgés de 45 ans et plus (42,7 %). De plus, la MRC possède la plus forte proportion de PAE dont la scolarité est de niveau collégial et universitaire.

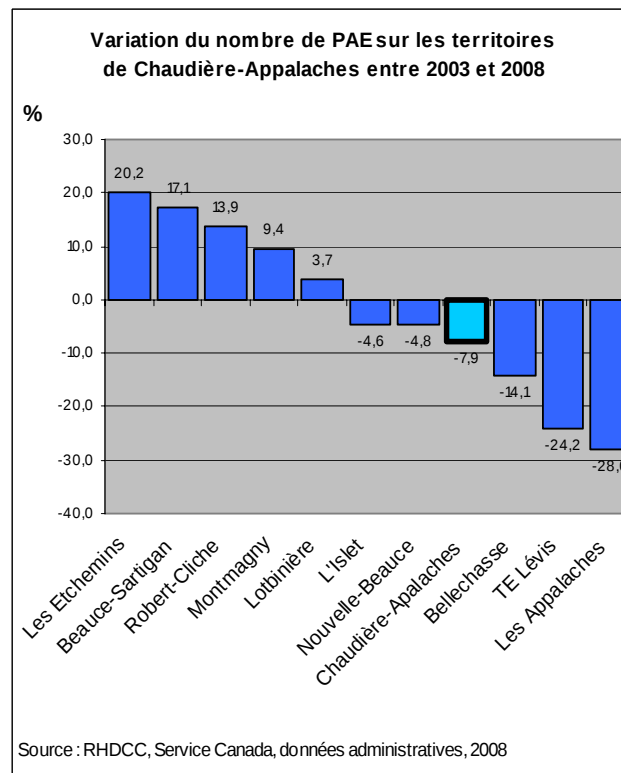
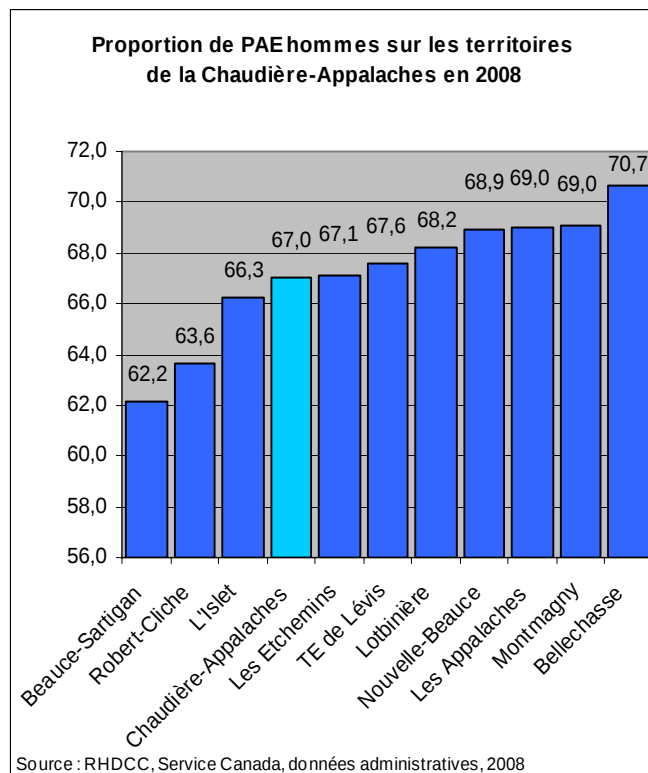
La MRC de Beauce-Sartigan se distingue, quant à elle, de ses consœurs en possédant le plus forte proportion de jeunes PAE âgés de 15 à 24 ans avec 12,8 %. De plus, la MRC détient la plus forte proportion de PAE primos (1^{re} demande en 5 ans), d'occasionnels (1-2 demandes en 5 ans) et de fréquents (3 demandes et plus en 5 ans).

La MRC de Lotbinière détient la plus forte proportion de PAE saisonniers de la région (51,6 % contre 44,1 % pour Chaudière-Appalaches). À l'opposé, la MRC compte la plus faible proportion de PAE primos (1^{re} demande en 5 ans) avec 18,3 % contre 23,1 % en Chaudière-Appalaches.

La MRC de Montmagny détient, quant à elle, la plus faible proportion régionale de jeunes PAE âgés de 15 à 24 ans. Par contre, la MRC possède la proportion de PAE ayant une scolarité de niveau primaire ainsi qu'une des plus fortes proportions de PAE de 45 ans et plus.

La MRC des Appalaches détient la plus forte proportion de PAE de 45 ans et plus. Les autres MRC de la région ne se démarquent pas de manière significative dans les différentes catégories.

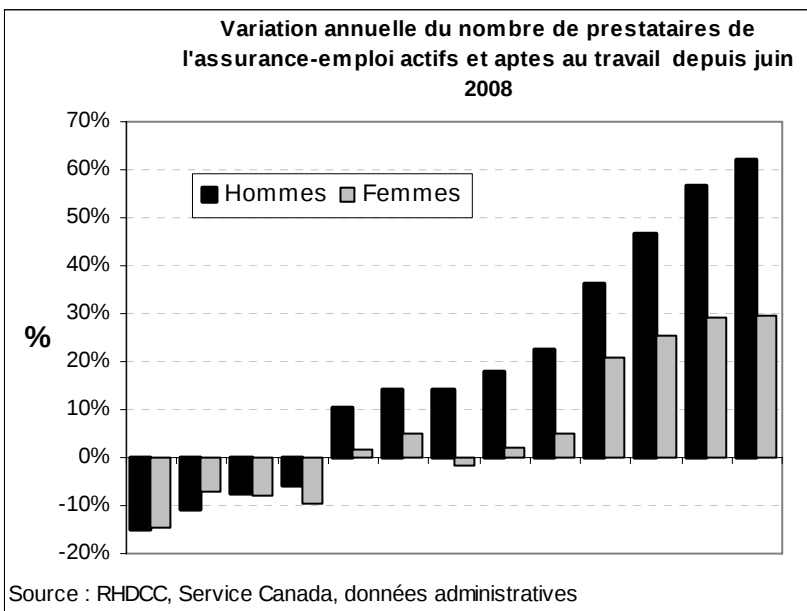




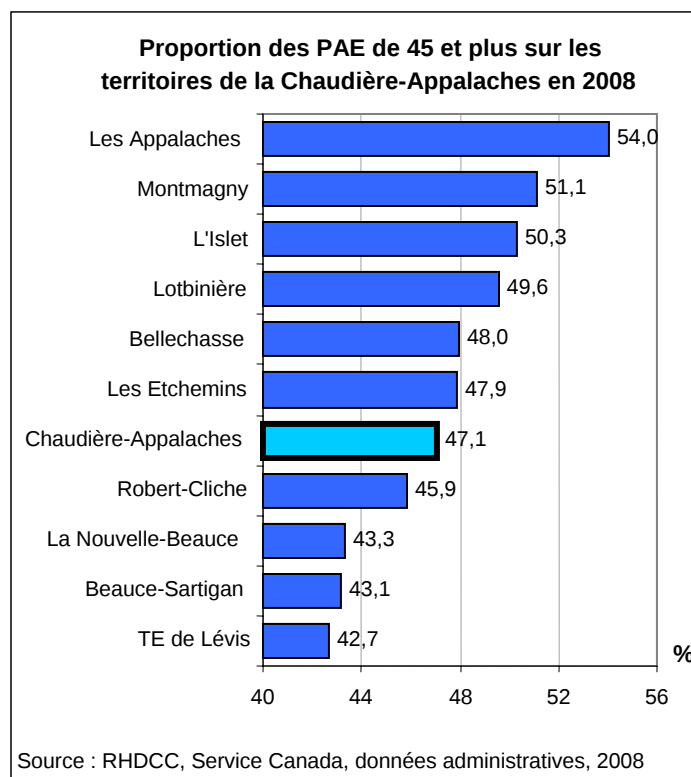
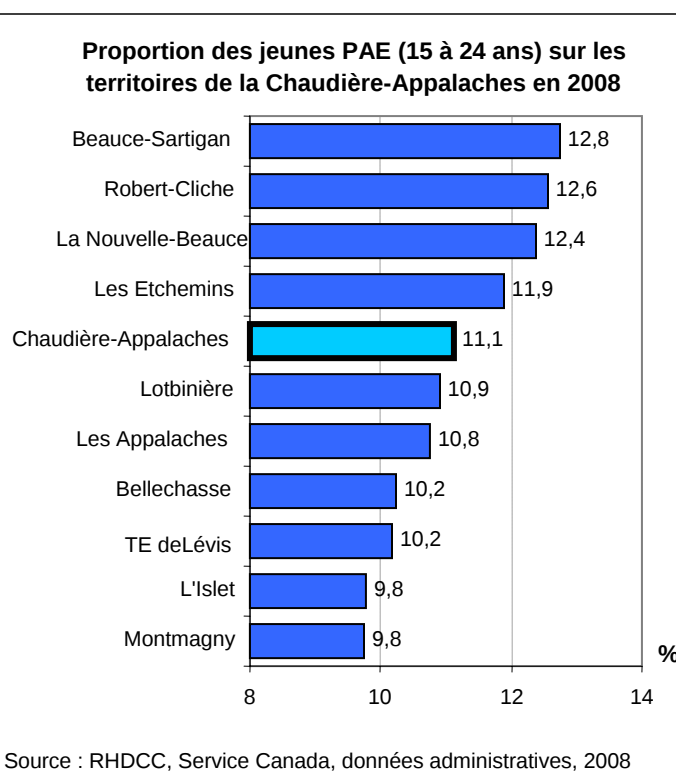
Évolution du nombre annuel moyen de PAE sur les territoires de la Chaudière-Appalaches de 2003 à 2008

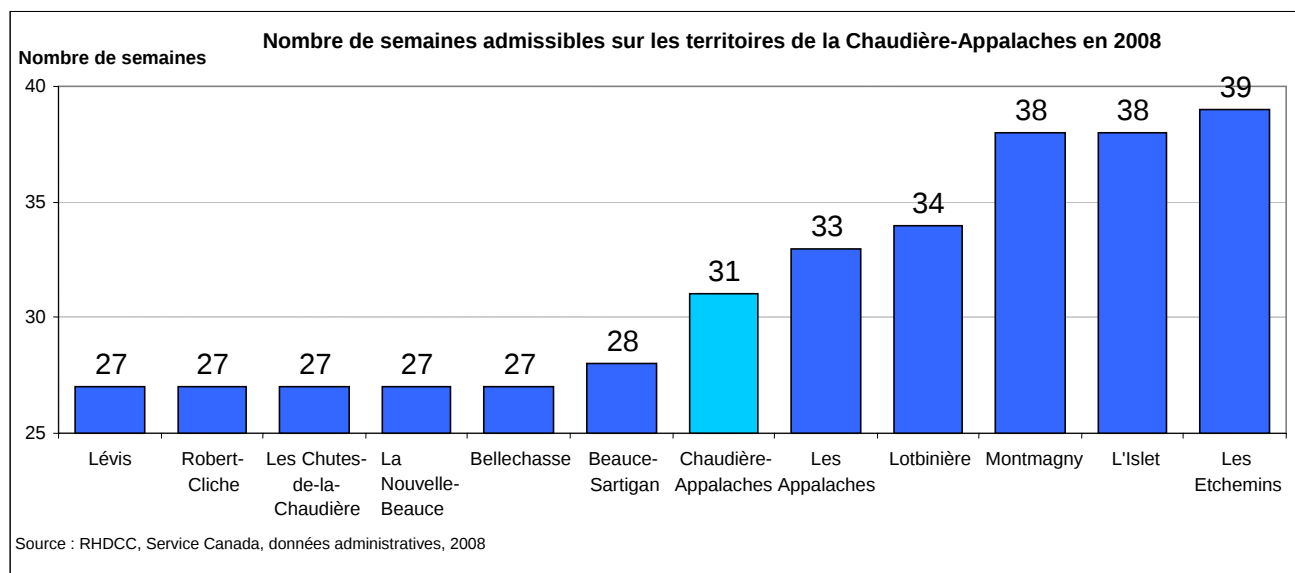
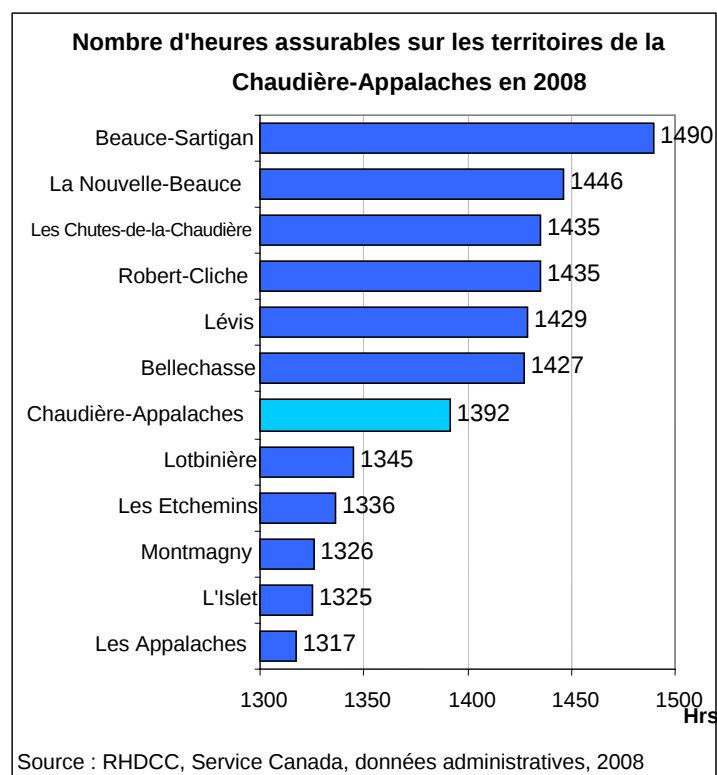
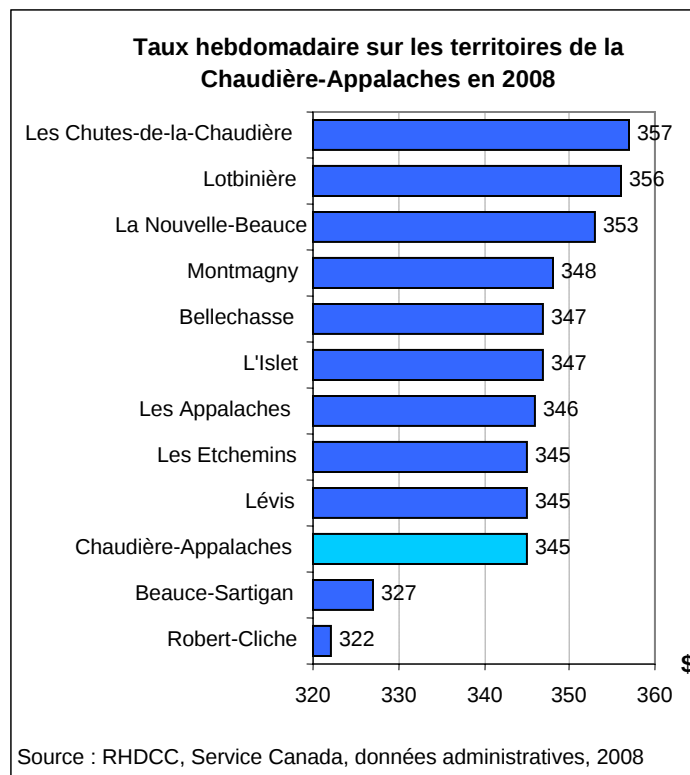
	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Province de Québec	299735	292652	285032	281988	270942	253471
Chaudière-Appalaches	16717	16683	16770	16283	16090	15399
Beauce-Sartigan	2108	2146	2252	2110	2176	2469
Bellechasse	1250	1166	1258	1219	1144	1074
Les Appalaches	2699	2636	2478	2367	2346	1944
Les Etchemins	923	833	911	930	1010	1109
L'Islet	1169	1063	1142	1051	1069	1115
Lotbinière	1272	1316	1393	1490	1433	1319
Montmagny	1087	1231	1356	1232	1209	1189
Nouvelle-Beauce	1206	1180	1184	1173	1187	1148
Robert-Cliche	741	763	806	818	863	844
TE Lévis	4262	4350	3989	3894	3653	3189

Source : RHDCC, Service Canada, données administratives, 2008



La hausse du nombre de prestataires de l'assurance-emploi est beaucoup plus marquée chez les hommes que chez les femmes, particulièrement depuis octobre 2008.





Proportion des genres de PAE demandeurs sur les territoires de la Chaudière-Appalaches en 2008

	Primos	Occasionnels	Fréquents	Saisonniers
	%	%	%	%
Chaudière-Appalaches	23,1	23,0	9,9	44,1
Beauce-Sartigan	25,9	27,6	11,5	35,2
Bellechasse	24,5	22,5	8,8	44,3
Les Appalaches	20,6	20,3	10,5	48,5
Les Etchemins	18,4	22,7	10,2	48,8
L'Islet	22,8	21,3	10,7	45,2
Lotbinière	18,3	21,2	9,0	51,6
Montmagny	21,4	26,7	9,6	42,4
La Nouvelle-Beauce	25,6	18,8	8,4	47,1
Robert-Cliche	22,7	21,4	10,0	45,9
TE de Lévis	25,4	23,1	9,3	42,2

Source : RHDCC, Service Canada, données administratives, 2008

Primos = 1^{re} demande en 5 ans
Occasionnels = 1-2 demandes en 5 ans
Fréquents = 3 demandes et + en 5 ans
Saisonniers = 1 ou plusieurs demandes par années, mais à date(s) récurrente(s)

Proportion des PAE selon le niveau de scolarité sur les territoires de la Chaudière-Appalaches en 2008

	Primaire	Secondaire	Collégial	Universitaire	Indéterminé
	%	%	%	%	%
Beauce-Sartigan	7,62	73,30	10,01	4,17	4,94
Bellechasse	8,38	68,16	12,85	4,56	6,05
Les Appalaches	6,07	68,78	14,45	4,89	5,81
Les Etchemins	8,57	74,30	8,66	2,89	5,68
L'Islet	11,39	67,35	13,18	3,95	4,13
Lotbinière	8,95	71,65	10,39	3,94	5,08
Montmagny	12,45	67,28	11,44	3,70	5,13
La Nouvelle-Beauce	5,14	67,33	14,11	6,27	7,23
Robert-Cliche	6,87	73,34	9,83	4,50	5,33
TE de Lévis	3,95	57,82	20,01	12,64	5,52

Source : RHDCC, Service Canada, données administratives, 2008

Prestataires du programme d'aide financière de dernier recours

En moyenne, en 2008, la région de la Chaudière-Appalaches comptait 12 713 prestataires d'aide financière de dernier recours répartis comme suit :

Prestataires du programme de solidarité sociale (PSS) :

- 6 252 contraintes sévères à l'emploi (49,2 %);
- 432 conjoints sans contraintes sévères (3,4 %).

Prestataires du programme d'aide sociale (PAS) :

- 2 691 contraintes temporaires à l'emploi (21,2 %);
- 3 339 sans contraintes à l'emploi (26,3 %).

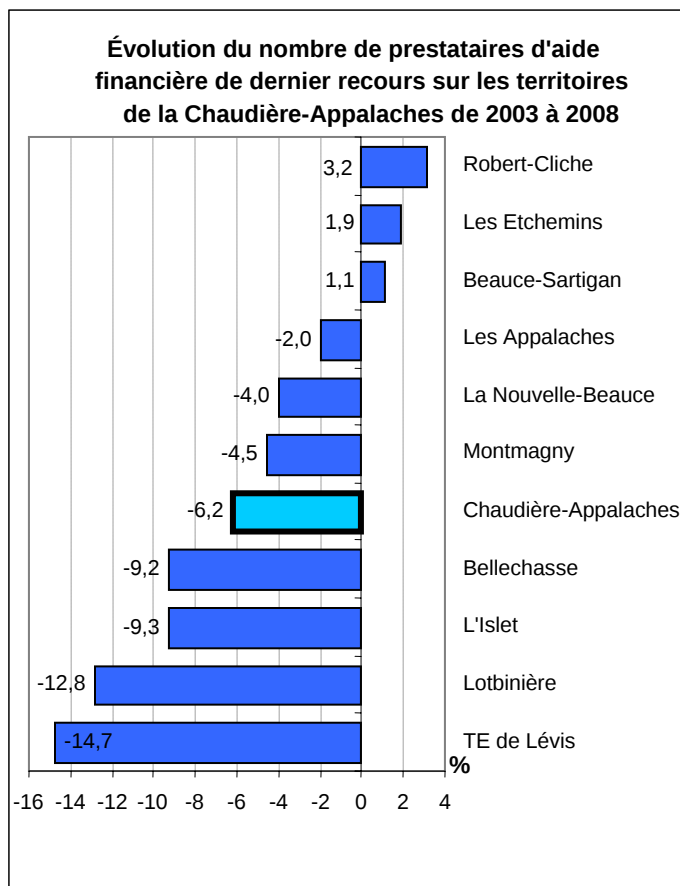
Entre 2003 et 2008, la région de la Chaudière-Appalaches a connu une baisse de 6,2 % de ses prestataires d'aide financière de dernier recours. Cette diminution a été observée dans 7 des 10 MRC de la région.

La proportion relativement importante de prestataires avec contraintes sévères à l'emploi a une incidence importante sur la durée de l'aide accordée. Ainsi, on constate que 77 % de cette clientèle, dans la région de la Chaudière-Appalaches, cumule, depuis 1975, une durée de présence à l'aide de 10 ans et plus, et 56 % de cette clientèle retire des prestations depuis plus de 10 années consécutives.

Il est habituellement plus difficile pour les chefs de famille monoparentale d'intégrer le marché du travail. En Chaudière-Appalaches, ces derniers représentent 9 % des prestataires d'aide financière de dernier recours. De plus, 85 % sont des prestataires du programme d'aide sociale.

Prestataires du programme d'aide financière de dernier recours (PAFDR) en 2008	Nombre
Nombre de prestataires du programme d'aide financière de dernier recours (PAFDR) – tous les prestataires	12 713
Nombre de prestataires du programme de solidarité sociale (PSS) – prestataires avec contraintes sévères	6 684
Nombre de prestataires du programme d'aide sociale (PAS) – prestataires sans contraintes et prestataires avec contraintes temporaires	6 029
Nombre d'hommes	6 393
Nombre de femmes	6 321
Nombre de chefs de famille monoparentale	1 150
Nombre de jeunes de moins de 30 ans	1 981
Nombre de 30-44 ans	3 314
Nombre de 45 ans et plus	7 421
Nombre ayant moins d'un secondaire 5	5 717
Nombre retirant des prestations depuis plus de 10 années consécutives	4 912
Nombre retirant des prestations depuis plus de 4 années consécutives	7 859

Source : Emploi-Québec, données administratives, 2008



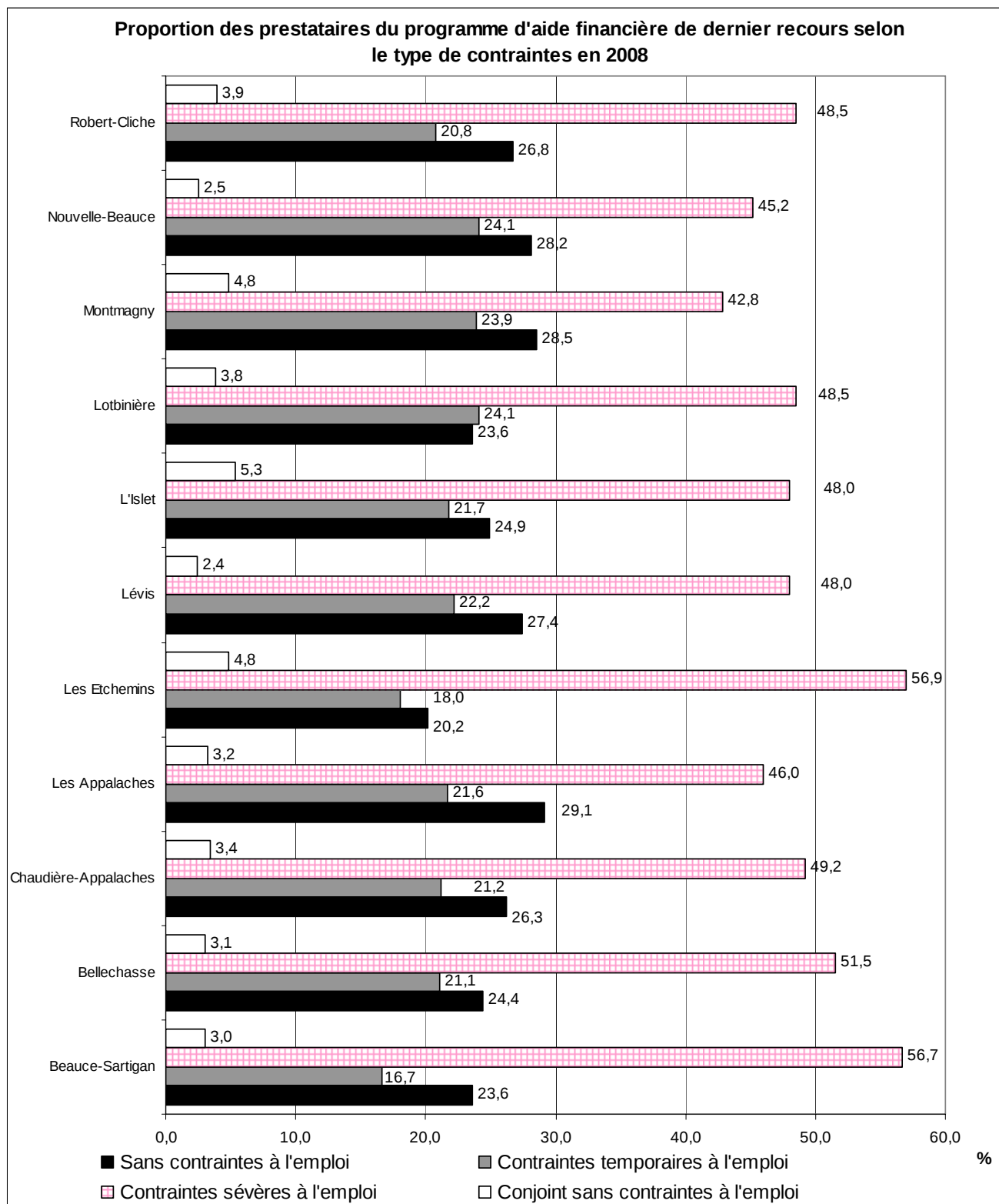
La baisse observée est due à la baisse des PAS sans contraintes à l'emploi et des PAS avec contraintes temporaires à l'emploi.

Source : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, données administratives, 2003-2008

Proportion de prestataires d'aide financière de dernier recours selon le type de ménage des demandeurs sur les territoires de la Chaudière-Appalaches en 2008

	Personnes seules	Couples sans enfants	Familles monoparentales	Couples avec enfants	Conjoint d'étudiant
Chaudière-Appalaches	81,0	5,6	9,9	3,5	0,0
Beauce-Sartigan	83,3	4,7	9,0	3,1	0,1
Bellechasse	83,1	4,7	8,3	3,9	0,1
Les Appalaches	81,5	5,6	9,5	3,4	0,0
Les Etchemins	78,8	8,2	8,3	4,7	0,0
L'Islet	77,4	8,1	9,5	5,0	0,2
Lotbinière	78,7	6,8	11,2	3,6	0,0
Montmagny	77,0	8,8	9,4	4,8	0,0
Robert-Cliche	78,0	4,9	12,2	4,9	0,0
Nouvelle-Beauce	81,2	5,0	10,3	3,5	0,0
TE Lévis	82,6	3,8	11,1	2,5	0,1

Source : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, données administratives, 2008



Prestataires de l'aide sociale (PAS) sans contraintes à l'emploi

L'intégration en emploi des prestataires de l'aide financière de dernier recours sans contraintes à l'emploi constitue une priorité pour Emploi-Québec.

Afin de soutenir leur retour en emploi, ces personnes nécessitent souvent des services adaptés à leurs besoins. En plus d'une longue période de retrait du marché du travail et d'une scolarité souvent insuffisante, d'autres facteurs peuvent aggraver leur situation et réduire leurs possibilités d'un retour en emploi, par exemple, la responsabilité familiale à titre de famille monoparentale, le vieillissement, les problèmes de santé, la sortie d'un établissement de santé ou de détention et la charge d'enfants de moins de cinq ans.

En moyenne, en 2008, la région de la Chaudière-Appalaches comptait 3 339 prestataires de l'aide sociale sans contraintes à l'emploi. Entre 2000 et 2008, on observe une tendance à la baisse du nombre de PAS sans contraintes à l'emploi.

Plus d'hommes (1 997) que de femmes (1 342) sont sans contraintes. Les 40 à 54 ans représentent le plus gros volume de prestataires sans contraintes pour les deux sexes, soit plus de la moitié (51 %). Chez les moins de 25 ans, on compte près de deux fois plus de jeunes hommes que de jeunes femmes.

Parmi l'ensemble de ces adultes sans contraintes, 46 % cumulent, depuis 1975, une présence à l'aide de 10 ans et plus et 15 % ont une présence de moins de 2 ans. La durée cumulée de présence à l'aide des femmes est plus longue que celle des hommes. Également, 18 % des prestataires sans contraintes retirent des prestations depuis plus de 10 années consécutives.

Faits saillants des MRC

En comparaison avec les autres MRC de la région, Beauce-Sartigan détient la plus forte proportion de jeunes PAS sans contraintes à l'emploi de moins de 30 ans ainsi que la plus forte proportion de PAS sans contraintes à l'emploi retirant des prestations depuis moins de 12 mois consécutifs. La MRC possède également la plus faible proportion de PAS sans contraintes à l'emploi de 45 ans et plus.

Lotbinière détient la plus faible proportion de jeunes PAS sans contraintes à l'emploi de moins de 30 ans. La MRC regroupe la plus forte proportion de PAS sans contraintes à l'emploi de 45 ans et plus.

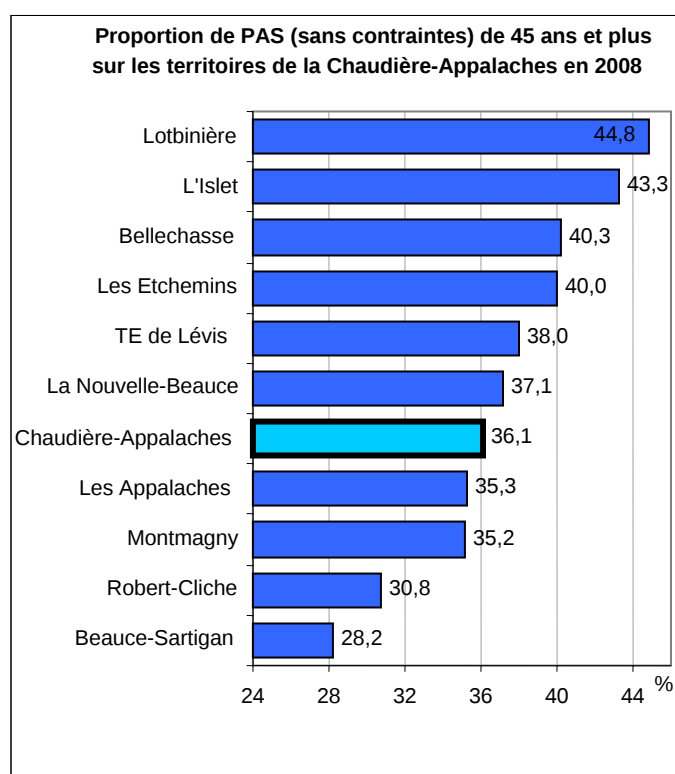
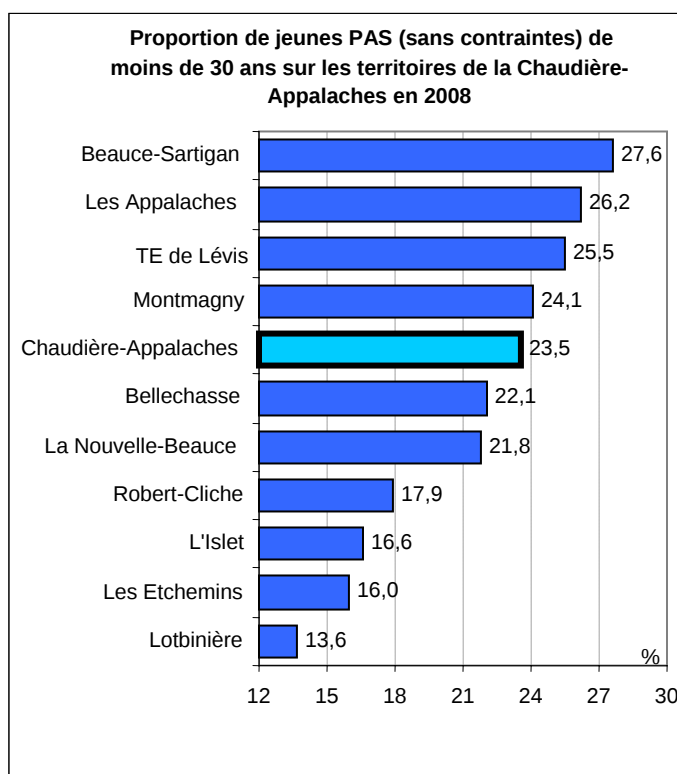
Finalement, la MRC de Montmagny, en comparaison avec les autres MRC de la Chaudière-Appalaches, détient la plus faible proportion de PAS sans contraintes à l'emploi retirant des prestations depuis moins de 12 mois consécutifs. À l'opposé, elle possède la plus forte proportion de PAS sans contraintes à l'emploi retirant des prestations depuis plus de 4 ans consécutifs ainsi que pour plus de 10 ans consécutifs.



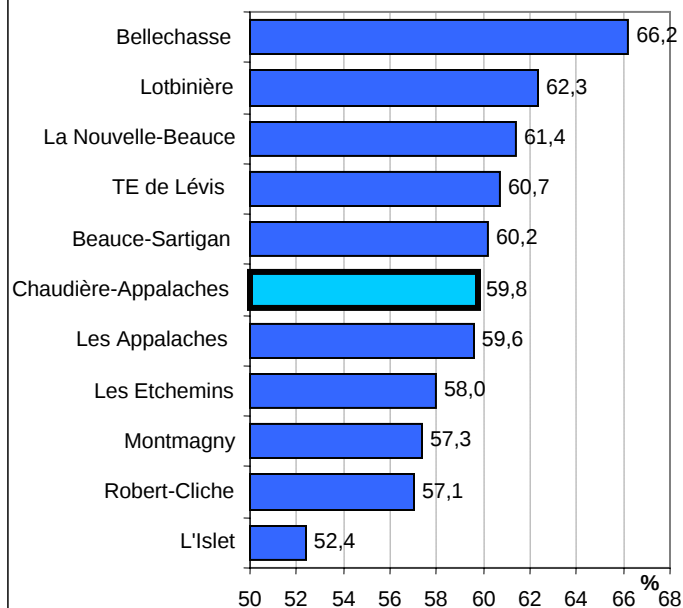
Évolution du nombre annuel moyen de PAS sans contraintes à l'emploi sur les territoires de la Chaudière-Appalaches de 2003 à 2008

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Province de Québec	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Chaudière-Appalaches	4267	4165	3911	3808	3535	3339
Beauce-Sartigan	533	553	548	514	490	475
Bellechasse	315	312	291	271	257	231
Les Appalaches	702	726	693	697	683	641
Les Etchemins	177	175	166	171	148	150
L'Islet	269	239	232	217	195	187
Lotbinière	229	224	202	193	179	154
Montmagny	454	432	417	423	382	361
Nouvelle Beauce	266	255	230	245	218	202
Robert-Cliche	172	175	162	164	159	156
TE Lévis	1150	1075	971	914	824	781

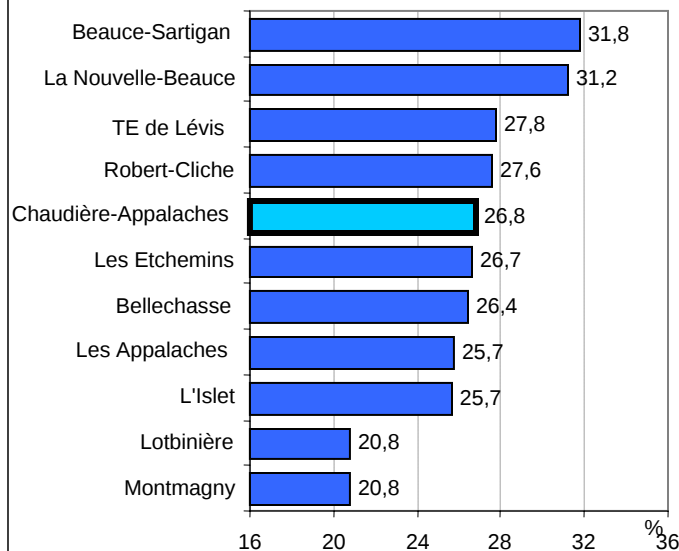
Source: RHDCC, Service Canada, données administratives, 2008



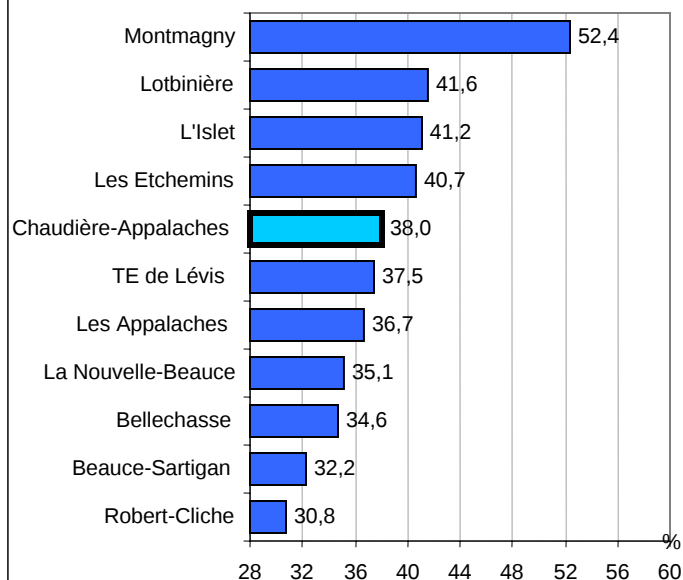
Proportion d'hommes PAS (sans contraintes) sur les territoires de la Chaudière-Appalaches en 2008



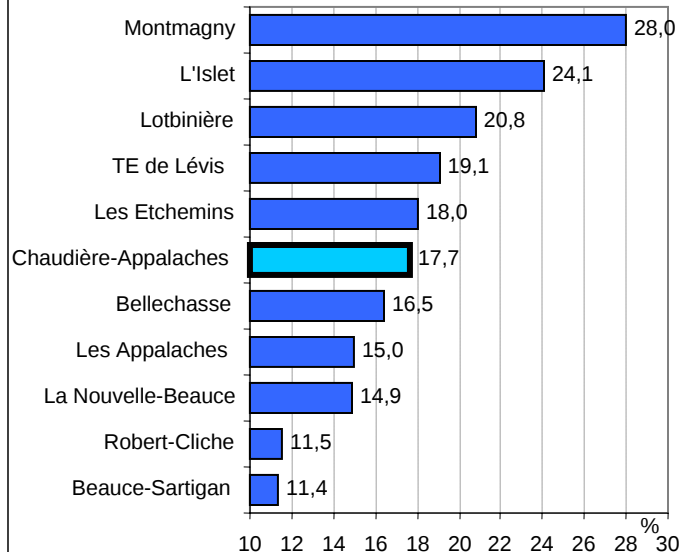
Proportion PAS (sans contraintes) retirant des prestations depuis moins de 12 mois consécutifs sur les territoires de la Chaudière-Appalaches en 2008



Proportion PAS (sans contraintes) retirant des prestations depuis plus de 4 ans consécutifs sur les territoires de la Chaudière-Appalaches en 2008



Proportion des PAS (sans contraintes) retirant des prestations depuis plus de 10 ans consécutifs sur les territoires de la Chaudière-Appalaches en 2008



Proportion PAS (sans contraintes) selon le niveau de scolarité sur les territoires de la Chaudière-Appalaches, 2008

	Primaire	Secondaire I à IV	Secondaire V	Collegiale	Universitaire	Inconnue
Chaudière-Appalaches	4,5	52,1	21,9	6,2	3,1	12,2
Beauce-Sartigan	3,6	53,5	20,8	6,5	3,2	12,4
Bellechasse	5,6	49,8	19,9	7,4	3,9	13,4
Les Appalaches	5,1	53,5	23,1	5,8	2,3	10,0
Les Etchemins	5,3	54,0	24,0	2,7	4,0	10,7
L'Islet	5,3	61,5	16,0	7,5	3,2	5,9
Lotbinière	3,9	52,6	26,6	7,1	2,6	7,8
Montmagny	8,6	60,1	14,1	3,9	1,4	12,2
Nouvelle-Beauce	4,0	52,5	28,2	3,5	2,0	9,9
Robert-Cliche	3,8	51,9	25,6	4,5	2,6	12,2
TE Lévis	2,2	44,3	23,6	8,7	4,5	16,8

Source : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, données administratives, 2008

Proportion de PAS (sans contraintes) selon la raison de la demande en 2008

	Inconnue	Perte d'emploi sans assurance- emploi	Prestations d'assurance- emploi <u>insuffisantes</u>	Fin des prestations d'assurance- emploi	Fin des études à temps complet	Décès du conjoint	Autres raisons	Revenus insuffisants
	%	%	%	%	%	%	%	%
Chaudière-Appalaches	1,33	25,33	0,67	16,00	4,00	12,67	24,00	14,00
Beauce-Sartigan	1,75	22,33	4,27	15,73	4,27	12,43	19,81	18,83
Bellechasse	1,66	21,05	1,66	13,85	4,43	13,85	35,18	7,48
Les Appalaches	1,28	26,28	3,85	14,10	5,13	10,90	25,64	12,18
Les Etchemins	1,88	24,44	3,76	15,79	2,63	13,53	24,81	12,03
L'Islet	2,11	22,11	6,11	14,74	4,63	11,79	21,89	14,95
Lotbinière	1,98	22,77	4,46	14,85	4,46	8,91	30,20	10,40
Montmagny	2,14	21,39	1,60	16,58	1,60	12,83	24,60	19,25
La Nouvelle-Beauce	2,60	24,03	3,25	14,29	1,95	12,99	18,18	22,08
Robert-Cliche	1,73	22,51	1,73	17,75	3,46	9,09	19,05	23,81
Lévis	3,05	46,24	3,79	33,32	8,99	23,74	47,40	30,22

Source : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, données administratives, 2008

Annexe 1 : Population des municipalités de la Chaudière-Appalaches

Population des municipalités de la Chaudière-Appalaches

Municipalité	Variation 1996- 2007			Municipalité	Variation 1996- 2007		
	1996	2007	2007		1996	2007	2007
nombre				nombre			
%				%			
MRC Robert-Cliche				MRC des Etchemins			
MRC Robert-Cliche	18 960	18 948	-0,1	MRC des Etchemins	18 604	17 618	-5,7
Beauceville	6 466	6 278	-2,9	Lac-Etchemin	4 111	4 067	-1,1
Saint-Joseph-de-Beauce	4 425	4 470	1,0	Saint-Prosper	3 842	3 594	-6,5
Saint-Victor	2 437	2 548	4,6	Saint-Zacharie	2 214	1 900	-14,2
Saint-Odilon-de-Cranbourne	1 469	1 475	0,4	Sainte-Justine	1 969	1 825	-7,3
Tring-Jonction	1 407	1 372	-2,5	Sainte-Aurélie	874	950	8,7
Saint-Frédéric	1 014	1 063	4,8	Saint-Camille-de-Lellis	972	890	-8,4
Saint-Jules	541	530	-2,0	Saint-Benjamin	927	855	-7,8
Saint-Alfred	470	482	2,6	Sainte-Rose-de-Watford	824	744	-9,7
Saint-Joseph-des-Érables	458	438	-4,4	Saint-Magloire	805	733	-8,9
Saint-Séverin	273	292	7,0	Saint-Cyprien	622	632	1,6
MRC des Appalaches				Saint-Luc-de-Bellechasse	528	484	-8,3
MRC des Appalaches	45 594	43 117	-5,6	Saint-Louis-de-Gonzague	458	459	0,2
Thetford Mines	28 194	25 400	-9,9	Sainte-Sabine	458	404	-11,8
Adstock	2 364	2 713	14,8	MRC Beauce-Sartigan			
Disraeli	2 686	2 542	-5,4	MRC Beauce-Sartigan	46 955	49 886	6,2
East Broughton	2 520	2 324	-7,8	Saint-Georges	27 037	29 870	10,5
Saint-Joseph-de-Coleraine	1 755	1 993	13,6	Saint-Côme-Linière	3 285	3 258	-0,8
Disraeli	1 077	1 057	-1,9	Saint-Éphrem-de-Beauce	2 550	2 595	1,8
Irlande	1 017	927	-8,8	Saint-Martin	2 576	2 578	0,1
Beaulac-Garthby	800	915	14,4	Saint-Gédéon-de-Beauce	2 374	2 325	-2,1
Saint-Pierre-de-Broughton	875	872	-0,3	La Guadeloupe	1 793	1 732	-3,4
Saint-Jacques-de-Leeds	753	698	-7,3	Saint-Honoré-de-Shenley	1 707	1 636	-4,2
Sainte-Clotilde-de-Beauce	586	597	1,9	Saint-Benoît-Labre	1 574	1 618	2,8
Sacré-Coeur-de-Jésus	606	578	-4,6	Notre-Dame-des-Pins	1 032	1 104	7,0
Sainte-Praxède	356	429	20,5	Saint-Théophile	826	757	-8,4
Saint-Adrien-d'Irlande	377	408	8,2	Saint-Évariste-de-Forsyth	641	646	0,8
Saint-Julien	421	401	-4,8	Saint-René	575	597	3,8
Saint-Jean-de-Brébeuf	392	385	-1,8	Saint-Simon-les-Mines	384	504	31,3
Kinnear's Mills	360	321	-10,8	Saint-Philibert	416	401	-3,6
Saint-Fortunat	276	291	5,4	Lac-Poulin	63	138	119,0
Saint-Jacques-le-Majeur-de-Wolfestown	179	184	2,8	Saint-Hilaire-de-Dorset	122	127	4,1

Source : Institut de la statistique du Québec

Population des municipalités de la Chaudière-Appalaches

Municipalité	1996	2007	Variation	Municipalité	1996	2007	Variation
			1996- 2007				1996- 2007
	nombre		%		nombre		%
MRC de l'Islet				MRC de Bellechasse			
MRC de L'Islet	20 082	18 836	-6,2	MRC de Bellechasse	33 987	34 224	0,7
L'Islet	3 929	3 799	-3,3	Saint-Henri	3 926	4 259	8,5
Saint-Jean-Port-Joli	3 456	3 407	-1,4	Saint-Anselme	3 367	3 331	-1,1
Saint-Pamphile	3 037	2 666	-12,2	Sainte-Claire	3 210	3 243	1,0
Sainte-Perpétue	2 061	1 885	-8,5	Saint-Raphaël	2 220	2 362	6,4
Saint-Aubert	1 363	1 483	8,8	Beaumont	2 098	2 199	4,8
Saint-Roch-des-Aulnaies	1 016	958	-5,7	Saint-Charles-de-Bellechasse	2 230	2 179	-2,3
Saint-Cyrille-de-Lessard	839	768	-8,5	Saint-Gervais	1 904	1 978	3,9
Tourville	808	730	-9,7	Saint-Damien-de-Buckland	2 248	1 976	-12,1
Sainte-Louise	830	702	-15,4	Saint-Michel-de-Bellechasse	1 695	1 703	0,5
Saint-Adalbert	714	591	-17,2	Armagh	1 623	1 650	1,7
Saint-Damase-de-l'Islet	636	578	-9,1	Saint-Malachie	1 373	1 450	5,6
Saint-Marcel	552	520	-5,8	Saint-Léon-de-Standon	1 249	1 247	-0,2
Sainte-Félicité	475	412	-13,3	Saint-Lazare-de-Bellechasse	1 266	1 212	-4,3
Saint-Omer	366	337	-7,9	Notre-Dame-Auxiliatrice-de- Buckland	849	845	-0,5
MRC Montmagny				Honfleur	845	813	-3,8
MRC Montmagny	24 104	23 127	-4,1	Saint-Nérée	838	811	-3,2
Montmagny	12 098	11 337	-6,3	Saint-Philémon	858	798	-7,0
Cap-Saint-Ignace	3 116	3 173	1,8	La Durantaye	725	718	-1,0
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud	1 629	1 549	-4,9	Saint-Nazaire-de-Dorchester	408	398	-2,5
Berthier-sur-Mer	1 234	1 279	3,6	Saint-Vallier	1 055	1 052	-0,3
Saint-Fabien-de-Panet	1 068	1 035	-3,1	MRC de Lotbinière			
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud	894	1 021	14,2	MRC de Lotbinière	27 344	28 038	2,5
Saint-Paul-de-Montminy	936	847	-9,5	Saint-Apollinaire	3 786	4 604	21,6
Saint-Just-de-Bretenières	886	787	-11,2	Saint-Agapit	2 962	3 023	2,1
Sainte-Apolline-de-Patton	711	671	-5,6	Laurier-Station	2 440	2 454	0,6
Notre-Dame-du-Rosaire	396	393	-0,8	Sainte-Croix	2 475	2 448	-1,1
Sud	377	349	-7,4	Saint-Gilles	1 837	1 828	-0,5
Sainte-Lucie-de-Beauregard	409	334	-18,3	Saint-Flavien	1 468	1 602	9,1
Lac-Frontière	174	190	9,2	Saint-Antoine-de-Tilly	1 399	1 470	5,1
Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues	176	162	-8,0	Sainte-Agathe-de-Lotbinière	1 297	1 288	-0,7
MRC Nouvelle-Beauce				Saint-Édouard-de-Lotbinière	1 296	1 269	-2,1
MRC de La Nouvelle-Beauce	30 042	32 858	9,4	Saint-Patrice-de-Beaurivage	1 138	1 059	-6,9
Sainte-Marie	11 159	12 231	9,6	Saint-Narcisse-de-Beaurivage	1 092	997	-8,7
Saint-Lambert-de-Lauzon	4 642	5 557	19,7	Saint-Sylvestre	976	995	1,9
Saint-Isidore	2 686	2 624	-2,3	Lotbinière	1 020	936	-8,2
Saint-Bernard	2 044	2 035	-0,4	Val-Alain	909	935	2,9
Vallée-Jonction	1 848	1 957	5,9	Dosquet	919	911	-0,9
Saint-Elzéar	1 685	1 931	14,6	Saint-Janvier-de-Joly	944	891	-5,6
Scott	1 561	1 866	19,5	Notre-Dame-du-Sacré-Coeur- d'Issoudun	764	806	5,5
Frampton	1 294	1 398	8,0	Leclercville	622	522	-16,1
Sainte-Marguerite	996	1 106	11,0				
Sainte-Hénédine	1 185	1 095	-7,6				
Saints-Anges	942	1 058	12,3				

Source : Institut de la statistique du Québec

Annexe 2 : Comparaison entre les régions du Québec

Comparaison entre les régions du Québec

	Population (2006)	Revenu personnel par habitant	Taux d'activité (mai 2009)	Taux d'emploi (mai 2009)	Taux de chômage (mai 2009)	PIB aux prix de base (M) (2007)	Densité de population (hab/km ²) (2008)	Perspectives démographiques (2026/2001)
Ensemble du Québec	7 631 552	32 474,00 \$	65,5%	60,0%	8,4%	279 100,0	5,9	9,3%
Abitibi-Témiscamingue	144 868	31 114,00 \$	65,5%	59,6%	9,0%	4 764,0	2,5	-12,9%
Bas-Saint-Laurent	201 565	27 143,00 \$	61,3%	56,4%	8,1%	5 522,4	9,1	-9,9%
Capitale-Nationale	668 734	34 449,00 \$	66,1%	63,0%	4,7%	26 170,7	36,5	4,7%
Centre-du-Québec	225 928	29 251,00 \$	68,9%	63,8%	7,5%	7 783,9	33,2	4,9%
Chaudière-Appalaches	396 951	31 095,00 \$	66,6%	62,9%	5,6%	12 568,2	26,7	0,5%
Côte-Nord	96 561	33 762,00 \$	58,9%	52,9%	10,2%	4 634,4	0,4	-18,1%
Estrie	301 014	29 683,00 \$	64,7%	59,3%	8,4%	9 248,1	29,9	12,4%
Gaspésie-Îles-de-la-Madelaine	95 162	25 694,00 \$	50,2%	42,1%	16,1%	2 069,6	4,7	-18,3%
Lanaudière	433 776	31 357,00 \$	68,4%	63,4%	7,4%	9 789,2	36,8	17,5%
Laurentides	518 399	33 154,00 \$	64,9%	60,8%	6,3%	14 541,2	26,0	28,8%
Laval	372 410	33 935,00 \$	65,7%	59,9%	8,8%	11 487,8	1 562,0	16,5%
Mauricie	260 314	29 003,00 \$	58,0%	52,8%	9,0%	7 894,7	7,4	-6,4%
Montréal	1 383 026	33 991,00 \$	68,6%	63,1%	8,0%	43 180,2	127,4	11,1%
Montréal	1 873 589	33 678,00 \$	64,9%	57,5%	11,5%	98 312,9	3 769,1	14,8%
Nord-du-Québec	40 272	29 213,00 \$	58,9%	52,9%	10,2%	2 608,0	0,1	-7,0%
Outaouais	344 865	31 320,00 \$	68,3%	64,2%	6,0%	9 427,5	11,5	19,3%
Saguenay-Lac-Saint-Jean	274 118	29 697,00 \$	59,8%	53,9%	9,9%	9 097,2	2,9	-18,1%

Source: Institut de la statistique du Québec

www.stat.gouv.qc.ca